

RAPPORT | 2019 D'ACTIVITÉS

www.pays-de-brest.fr



Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



SOMMAIRE

01	PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU PAYS DE BREST	4
02	PRÉSENTATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST	5
03	LE SCOT DU PAYS DE BREST	10
04	LE SIG GÉOPAYSDEBREST	11
05	ECONOMIE ET EMPLOI	12
06	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	15
07	ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ	18
08	SERVICES AU PUBLIC	21
09	CONTRAT DE PARTENARIAT	23
10	LA COMMUNICATION	27

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2019 a permis de faire aboutir de nombreuses actions et a marqué une phase d'accélération pour d'autres projets.

Le contrat local de santé a ainsi été signé en juin 2019. C'est un aboutissement car son élaboration, avec une multitude d'acteurs et sur un grand territoire, a duré quatre ans. C'est une vraie satisfaction, car au-delà de l'indispensable offre de soins, les sujets ayant trait à la prévention sont essentiels et nous concernent tous, qu'il s'agisse des acteurs publics, associatifs et privés. Mais c'est également un commencement avec la mise en oeuvre des actions qui a débuté dès la fin 2019 avec par exemple le travail de coordination et d'accompagnement dans le cadre du mois sans tabac. Nous serons très attentifs à ce que les actions proposées soient accessibles aux personnes les plus vulnérables.

Le thème de la transition écologique a connu une phase d'accélération avec la volonté d'accompagner au mieux les collectivités et les entreprises, qu'il s'agisse d'un point de vue technique ou financier. C'est ainsi que le territoire du Pays de Brest a été reconnu "Contrat de Transition Ecologique" par l'ETAT et qu'il a été retenu par l'ADEME et le conseil régional lors de nombreux appels à projets. Ceci permet ainsi de cofinancer des actions de mobilisation citoyenne, de planification énergétique, d'émergence de projets de production de chaleur renouvelable.

Le SCoT a nécessité à nouveau une forte implication des élus. En effet, nous avons été un des tout premiers SCoT de France à nous rendre compatibles avec la Loi ELAN concernant son volet littoral. La modification du SCoT a été approuvée en octobre et permet à la fois de traduire notre fort attachement à la préservation du littoral tout en apportant de la sécurité juridique aux intercommunalités qui portent les PLU. En avril, nous avons également approuvé notre engagement dans une nouvelle révision du SCoT afin d'intégrer le territoire de Pleyben-Châteaulin-Porzay au SCoT du Pays de Brest.

Côté économie, le cluster algues est entré dans une phase opérationnelle. Par ailleurs, la démarche d'accompagnement du développement de la filière forêt/bois a été initiée en lien avec ABIBOIS. Les professionnels se mobilisent fortement et sont très intéressés par cette démarche.

Les fonds régionaux et européens ont connu une forte programmation via le contrat de partenariat. Les enveloppes disponibles étaient ainsi presque toutes programmées en fin d'année.

Pour ce qui est de la nouvelle contractualisation avec le Conseil Régional à partir de 2021, nous avons eu l'occasion à de nombreuses reprises d'indiquer à son président que nous étions attachés à une contractualisation à l'échelle du bassin de vie, d'emploi qu'est le Pays de Brest, et ce dans une logique de solidarité territoriale et d'efficacité.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS DU PAYS DE BREST :

420 633
habitants en 2017
(+ 0,34%/an)

210 200
hectares

600
km de linéaire côtier

168 325
emplois salariés

18 425
entreprises (industrie, commerce, services)

25 881
étudiants

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU PAYS DE BREST

Depuis fin 2017, le **Pays de Brest** compte **103 communes** et **7 intercommunalités**.

PRÉSENTATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

LE PÔLE METROPOLITAIN : UN ESPACE DE COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis près de 20 ans, les élus du Pays de Brest se sont organisés, sous forme associative avant d'être transformé en Pôle métropolitain en 2012. Il constitue un espace de dialogue afin de penser en commun les politiques publiques sur un bassin de vie et d'emploi de plus de 420 000 habitants avec l'arrivée du territoire de Pleyben-Châteaulin-Forzay. Cette recherche de cohérence et de convergence permet de rendre plus efficace la mise en œuvre des politiques publiques.

A partir d'une lecture partagée de la réalité du territoire comme véritable bassin de vie et d'emploi, le Pays de Brest s'est constitué en adoptant l'adage suivant "ce qui est bon pour Brest est bon pour nous tous et inversement". C'est ainsi que naturellement, le périmètre du SCoT a épousé les contours du Pays de Brest pour devenir l'un des plus grands SCoT de France en 2004. Depuis 2015, la communauté urbaine de Brest est devenue métropole en faisant valoir l'importance des fonctions métropolitaines à Brest et son positionnement au cœur du bassin d'emploi.

LES MEMBRES DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

- Brest métropole
- Les communautés de communes : du Pays d'Iroise, du Pays des Abers, de Lesneven-Côtes des Légendes, du Pays de Landerneau-Daoulas, de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, de Pleyben-Châteaulin-Forzay.

QUE FAIT LE PÔLE METROPOLITAIN ?

- Il est compétent en matière de SCoT sur le territoire du Pays de Brest.
- Il conduit des actions d'intérêt métropolitain dans les champs suivants :
 - Economie et emploi
 - Transition énergétique
 - Accessibilité et mobilité
 - Services au public
- Il mobilise des financements au bénéfice des acteurs publics et privés du pays de Brest :
 - Contrat de partenariat avec le Conseil régional (crédits régionaux et européens)
 - Appel à projets TEPCv
 - Contrat de Transition Ecologique
 - Appel à Projets ADEME et Conseil Régional

PRÉSENTATION DU DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

LES INSTANCES DU PÔLE METROPOLITAIN

Le Comité syndical



François CULLANDRE
Brest métropole



Claude BELLEC
Brest métropole



**Frédérique BONNARD
LE FLOC'H**
Brest métropole



Claudine BRUBAN
Brest métropole



Dominique CAP
Brest métropole



Michel GOURTAY
Brest métropole



Christian CALVEZ
CC Pays des Abers



Bernard GIBERGUES
CC Pays des Abers



Loïc GUEGANTON
CC Pays des Abers



Armel GOURVIL
Brest métropole



Fabrice JACOB
Brest métropole



Charles KERMAREC
Brest métropole



Bernadette MALGORN
Brest métropole



Yohann NEDELEC
Brest métropole



Pierre OGOR
Brest métropole



Andrew LINCOLN
CC Pays des Abers



Roger TALARMAIN
CC Pays des Abers

Le Comité syndical s'est réuni à 4 reprises en 2019 (comptes rendus disponibles sur l'extranet du site pays-de-brest.fr)



Ronan PICHON
Brest métropole



Tifenn QUIGER
Brest métropole



Bernard RIOUAL
Brest métropole



Reza SALAMI
Brest métropole



Bruno SIFANTUS
Brest métropole



Hosny TRABELSI
Brest métropole



Bernard TANGUY
C Lesneven Côte des Légendes



Charlotte ABIVEN
C Lesneven Côte des Légendes



Claudie BALCON
C Lesneven Côte des Légendes



Pascal GOULAOUIC
C Lesneven Côte des Légendes



André TALARMIN
CC Pays d'Iroise



Viviane GODEBERT
CC Pays d'Iroise



Gilles MOUNIER
CC Pays d'Iroise



Bernard QUILLEVERE
CC Pays d'Iroise



Yves STEPHAN
CC Pays d'Iroise



Daniel MOYSAN
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime



Roger LARS
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime



Roger MELLOUET
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime



Louis RAMONE
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime



Patrick LECLERC
CC Pays de Landerneau-Daoulas



Laurence FORTIN
CC Pays de Landerneau-Daoulas



Alexandra GUILLORE
CC Pays de Landerneau-Daoulas



Julien POUPON
CC Pays de Landerneau-Daoulas



Chantal SOUDON
CC Pays de Landerneau-Daoulas



Gaëlle NICOLAS
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay



Annie LE VAILLANT
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay



Armel LORCY
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay



Gilles SALAUN
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay

LE BUREAU

Constitué d'un Président et de 7 Vice-Présidents, chaque intercommunalité du Pays de Brest est représentée.



François CULLANDRE
Président



André TALARMIN
1^{er} Vice-président
Politiques territoriales et relations avec les institutions



Christian CALVEZ
Vice-président
SCoT et habitat



Patrick LECLERC
Vice-président
Economie et emploi



Dominique CAP
Vice-président
Finances, personnel



Daniel MOYSAN
Vice-président
Énergie et santé



Gaëlle NICOLAS
Vice-présidente
SIG, environnement, littoral



Bernard TANGUY
Vice-président
Mobilité (transport, très haut débit)

Le bureau s'est réuni à 4 reprises en 2019 (comptes rendus disponibles sur l'extranet du site pays-de-brest.fr)

UNE INGENIERIE

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Thierry CANN

Directeur

✉ thierry.cann@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 31

Anne LE NAOUR

Assistante de direction

✉ anne.le-naour@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 30

Mickaèle LE BARS

Chargée des politiques contractuelles

✉ mickaele.le-bars@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 34

Luce DEMANGEON

Chargée de mission fonds européens

✉ luce.demangeon@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 37

Estelle LE PAGE / Sterenn APPERE

Gestionnaires des programmes européens

✉ estelle.lepage@pays-de-brest.fr
✉ sterenn.appere@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 38

DES CONVENTIONS

- Avec l'Adeupa (SCoT, mobilité, commerce...)
- Brest métropole (SIG, Infra numériques)
- Ener'gence (fonds chaleur, PCAET...)

Erwan BUREL

Chargé de mission économie

✉ erwan.burel@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 32

Laura RIOS GUARDIOLA

Chargée de mission santé

✉ laura.rios@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 35

Erwan FLOCH

Chargé de mission PCAET

✉ erwan.floch@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 33

Marianne SAVORET

Chargée de mission mobilités durables

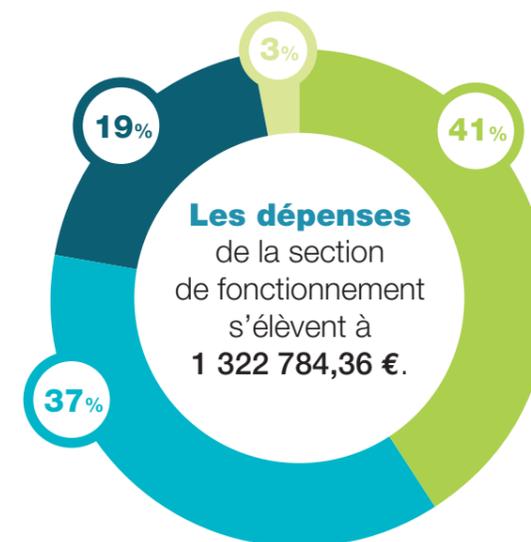
✉ marianne.savoret@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 36

Alice GOUT-ROUE

Chargée de mission auprès du Conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest

✉ alice.gout-roue@conseil-developpement-brest.fr
☎ 02 98 00 62 30

BUDGET 2019



- Cotisations et contributions : Brest métropole (SIG, THD, enquête ménage et déplacements), ADEUPa, Ener'gence, FédéSCoT et C2D bretons
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Dotations aux amortissements



- Contribution des membres
- Région
- Autres organismes (ARS ADEME)
- Refacturation BTO remboursements FARNET et E Le Page

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'année 2019, hors report année précédente, est de 20 601,36 €. Nous parvenons à l'équilibre car nous avons reçu des cofinancements de l'Europe pour notamment le cofinancement de l'ingénierie des fonds LEADER et FEAMP.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 5 356,80 €, et concernent en majorité les frais d'utilisations de licences de logiciels. L'autre partie étant le renouvellement de 3 ordinateurs, achetés d'occasion pour optimiser les dépenses.

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 44 982,53 €. 75% proviennent de la dotation aux amortissements et 25% de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

LE SCOT DU PAYS DE BREST

03

Après son approbation en fin d'année 2018, le SCoT a été modifié dès l'année 2019 afin de se rendre compatible avec le volet littoral de la loi ELAN.

La loi ELAN demande aux SCoT littoraux de localiser leurs agglomérations et villages, tout en créant des SDU (secteurs déjà urbanisés), plus petits qu'un village et n'ayant vocation qu'à être densifiés, également à localiser.

Dès 2011, le SCoT du Pays de Brest avait localisé ses agglomérations et villages, qui ont notamment vocation à s'étendre. Lors de l'élaboration du SCoT de 2018, une proposition d'identification de villages n'ayant vocation qu'à être densifiés, a été faite.

La modification simplifiée du SCoT approuvée en octobre 2019 a ainsi permis, après de nombreux échanges avec l'Etat, une évaluation environnementale et une mise à disposition du public, de localiser des villages "densifiables" et des secteurs déjà urbanisés (SDU), et ce en nombre limité au regard de l'importance du littoral du Pays de Brest.

Une nouvelle révision du SCoT a été prescrite en avril 2019 afin d'intégrer le territoire de Pleyben-Châteaulin-Porzay au SCoT du Pays de Brest.

L'édition 2019 des rendez-vous du SCoT a réuni 150 personnes à Plouvien autour d'un thème d'actualité "vers zéro artificialisation des terres agricoles et naturelles ?

Cette rencontre a permis d'entendre Julien FOSSE de France Stratégie sur ce qu'est le "Zéro artificialisation nette" et débattre au sein de trois ateliers autour d'analyses et d'expériences réelles :

- *Comment densifier et renouveler davantage le foncier économique existant ?*
- *Quel foncier pour répondre aux besoins de logements futurs ?*
- *Quel devenir pour les terres agricoles moins productives, en déprise, imbriquées au sein de l'urbanisation diffuse*



04

LE SIG GÉOPAYSDEBREST



LE SIG GéoPaysdeBrest est un outil au service des collectivités du territoire. Il apporte une dimension géographique indispensable afin de comprendre, décider et communiquer.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DU TERRITOIRE

En 2019, GéoPaysdeBrest a été associé à de nombreux projets portés par le pôle métropolitain : cluster algues, filière forêt bois, foncier économique, tourisme.

En collaboration avec les géomaticiens des communautés, des actions ont été menées afin d'harmoniser les données produites dans le cadre des PLUi ou de modéliser les risques de submersion marine.

Un accompagnement technique a été apporté par l'équipe SIG Pays sur le projet de Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).

ACTUALISATION ET ENTRETIEN DES DONNÉES

L'entretien des données est au cœur du dispositif SIG Pays. A ce titre, en 2019, des actions spécifiques ont été menées notamment sur les points suivants :

- Amélioration de la base des voies et des adresses, dans le cadre du déploiement de la fibre optique
- Intégration de nouvelles données relatives aux réseaux d'eaux

COMMUNICATION

Une nouvelle plaquette de présentation a été réalisée en 2019 et des posters des plans de ville ont été adressés à chaque commune.

DIFFUSION DES DONNÉES

GéoPaysdeBrest diffuse désormais largement les données locales vers le portail régional (GéoBretagne) ou national (Data.gouv). Autant d'opportunités de valoriser le territoire et de permettre de nouvelles réutilisations des données.

CONSOLIDATION DU PARTENARIAT

En début 2019, les communes de la CC Pleyben Châteaulin Porzay ont signé leurs conventions SIG avec leur communauté.

Une convention a également été signée avec GRDF afin de disposer des données relatives au réseau de gaz sur l'ensemble du territoire.

**GéoPaysdeBrest en 2019
en quelques chiffres, c'est :**

302 LOTS DE DONNÉES
EN OPEN DATA

16 LOTS DE DONNÉES
DIFFUSÉS SUR DATA.GOUV

2 435 VISITES PAR MOIS DU
VISUALISEUR AVANCÉ

1 700 VISITES PAR MOIS DU
VISUALISEUR SIMPLE

45 UTILISATEURS
FORMÉS

UN RÉSEAU DE **6** RÉFÉRENTS
COMMUNAUTAIRES



DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ALGUES

Le cluster algues du Pays de Brest a été lancé en septembre 2018 par le Pôle métropolitain du Pays de Brest, en partenariat avec le Technopôle Brest-Iroise et la CCI MBO Brest et avec le soutien de l'Europe et de la Région Bretagne. Le Pays de Brest dispose du potentiel pour prendre une place de leader européen dans le développement des algues et de leurs actifs (850 emplois pour 73 établissements). Le cluster a vocation à accélérer la structuration de la filière algues par la mise en réseau de ses acteurs locaux afin d'accompagner le développement économique de cette filière d'avenir.

Le cluster algues du Pays de Brest rassemble des entreprises de production et de transformation, des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et des collectivités. Un comité de pilotage représentatif de la filière impulse et oriente le plan d'actions opérationnel, il est co-présidé par un chef d'entreprise (Frédéric NICOLAS, Agrimer) et par Patrick LECLERC, Vice-président du Pôle métropolitain chargé de l'économie.

Groupes de travail thématiques

Des groupes de travail ont été organisés pour mettre en œuvre la feuille de route du cluster :

- **Action 1** : état de l'art et synthèse des connaissances sur la toxicologie et mesures d'éléments à risque dans les algues / cette étude sera réalisée en 2020
- **Action 2** : veille réglementaire et scientifique / un extranet a été lancé dans cette optique (voir outils de communication)
- **Action 3** : état des lieux des moyens scientifiques pour la gestion de la ressource, sa qualité écologique, son état de conservation et la surveillance des masses d'eau, préalable à des actions de lobbying (ex. auprès d'Ifremer et de la DGAL sur la qualité des masses d'eau)

Etude économique de la filière algues

Un cahier des charges a été rédigé pour cette étude qui sera confiée à l'Adeupa en 2020 dans le cadre d'un stage de 6 mois. L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance de la filière.

Carte interactive des acteurs de la filière

Une carte interactive des acteurs de la filière algues en Pays de Brest a été créée pour faciliter l'interconnaissance et la mise en réseau. 45 entités privées et publiques y sont référencées.

<https://www.pays-de-brest.fr/economie-et-emploi/filiere-algues/411-carte-interactive-des-acteurs-de-la-filiere-algues>

De nouveaux outils de communication

Pour favoriser la mise en réseau, la diffusion et le partage de connaissances entre acteurs de la filière, le cluster déploie progressivement de nouveaux outils de communication :

- **Site internet** : www.clusteralgues-brest.bzh
- **Lettre d'information** : <https://bit.ly/2UuxQ3u>
- **Vidéo de présentation** : <https://bit.ly/3apJAKi>

ENSEMBLE, DÉVELOPPONS LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a initié en juin 2019 une action collective en faveur de la filière forêt-bois. Menée avec l'appui de l'interprofession régionale Abibois et avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe (programme LEADER), cette démarche mobilise acteurs privés et publics pour co-construire une stratégie et un plan d'actions inscrits dans les politiques publiques du territoire.

Source de développement économique et d'emplois locaux, vecteur d'attractivité et de qualité de vie, la filière forêt-bois est **au cœur d'enjeux majeurs pour les territoires**. Elle offre également des leviers d'actions concrets pour diminuer l'empreinte carbone des activités humaines, pour préserver la biodiversité et reconquérir la qualité de l'eau et de l'air.

Le territoire du Pays de Brest a la chance de disposer d'une **concentration remarquable d'acteurs et de compétences sur les différents maillons** de la filière forêt-bois, en particulier dans les domaines de la construction et de la formation aux métiers du bois. Cependant, d'abord façonné par son interface terre-mer et ses activités maritimes et agricoles, notre territoire doit encore se construire une culture de l'arbre, de la forêt et du bois.

Un diagnostic de la filière forêt-bois au plus près du terrain

Un diagnostic territorial de la filière a été réalisé par Abibois et le Pôle métropolitain du Pays de Brest, avec plus de 50 entretiens menés avec les acteurs locaux. Voici quelques indicateurs sur les différents maillons de la filière :

- **La filière forêt-bois en Pays de Brest compte 800 entreprises**, dont 150 en cœur de métier, pour 2 700 emplois (60% d'emplois dans le secteur de la construction)
- **Une industrie leader dans le bois de construction** avec une compétence forte et historique notamment en maison individuelle et extension
- **Un appareil de formation complet et dynamique** sur et à proximité du territoire, avec en particulier 3 lycées professionnels en lien avec les métiers du bois
- **28 804 ha de forêts ce qui est relativement peu** (14% de couverture du territoire) mais avec un espace forestier significatif à proximité (ex. 63 000 ha en Centre Ouest Bretagne)

Une co-construction avec les différents maillons de la filière

Début 2020, Les acteurs de la filière ont été invités à travailler lors d'ateliers organisés début 2020 au Domaine de Menez Meur à Hanvec puis chez Nature et Bois (groupe Trecobat) à Lannilis sur les thèmes suivants :

- **Planter une culture bois sur le territoire**
- **Développer les usages du bois : construction, aménagement, énergie**
- **Renforcer les dynamiques collectives et les liens entre acteurs**



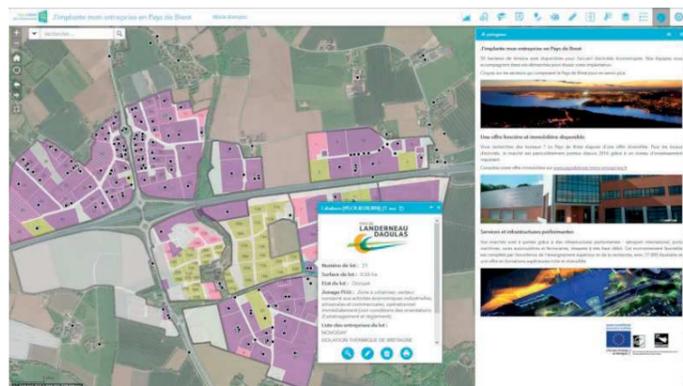
IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Les EPCI du Pays de Brest collaborent au sein du Pôle métropolitain pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire. Les outils et méthodes partagés contribuent au pilotage du foncier économique dans une perspective de sobriété foncière, et permettent de projeter une offre d'implantation structurée, visible et compétitive à destination des entreprises.

L'application SIG sur le foncier économique

C'est un outil cartographique à l'usage des EPCI pour la **gestion et le pilotage des 159 espaces économiques** que compte le Pays de Brest. L'application, créée avec le soutien de la Région Bretagne et de l'Europe, s'appuie sur l'infrastructure SIG GéoPaysdeBrest. Elle permet de mutualiser une donnée fiable et actualisée par les services économiques des EPCI : programmation des espaces économiques, commercialisation et occupation des lots, géolocalisation et information sur les entreprises.

Cette démarche alimente également la réflexion sur la **préservation du foncier et le renforcement des centralités** : elle permet d'analyser les dents creuses, la sous-occupation de parcelles, la maîtrise foncière... Un travail a été engagé en ce sens avec l'appui de ADEUPa pour explorer le potentiel de densification et de renouvellement du foncier économique et trouver des solutions pour orienter l'implantation et le développement des entreprises sur des espaces déjà urbanisés.



Le portail d'implantation des entreprises

www.paysdebrest-immo-entreprises.fr

C'est un portail numérique dédié aux entreprises, qui facilite leur implantation et leur développement sur le territoire du Pays de Brest. En 2019, ce service diffusait en continu un **flux de 500 annonces d'immobilier d'entreprise** en partenariat avec un réseau de 8 agences spécialisées ; l'audience du portail sur cette période était de **16 300 sessions avec 54% des visiteurs hors région Bretagne**.

Initié par Brest métropole en 2009, ce service a été mutualisé en 2016 à l'échelle du Pôle métropolitain pour couvrir davantage le bassin d'emploi. En 2019, le Pôle métropolitain et les EPCI du Pays de Brest ont engagé une **refonte pour moderniser ce service et en faire le portail web de référence**, porte d'entrée numérique des entreprises qui s'implantent et se développent sur le territoire (mise en ligne prévue au 2nd semestre 2020).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ENERGIE ET CLIMAT

Le pôle métropolitain s'est muni d'une ingénierie depuis l'automne 2017 pour accompagner les communautés de communes du territoire dans l'élaboration de leur Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). Face au développement des premiers plans d'actions, le Pôle métropolitain se positionne en coordinateur et facilitateur sur les questions de transitions énergétique et écologique. A ce titre, l'année 2019 a marqué une nouvelle étape dans l'accompagnement de ces dynamiques : le Pôle métropolitain a candidaté à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat pour construire un Contrat de Transition Ecologique (CTE), il a également coordonné la réponse à un appel à projets lancé par l'ADEME et la Région en faveur de la mobilisation citoyenne pour le compte de 6 EPCI et a répondu directement à un autre appel à projets pour la planification énergétique : le Pays de Brest a été lauréat sur ces 3 projets !

Le Contrat de Transition écologique du Pays de Brest : vers un territoire bas carbone

Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales, associant notamment les entreprises et les associations, les contrats de transition écologique (CTE) ont vocation à contribuer à la traduction, au niveau des territoires, de l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international.

LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DU CTE DU PAYS DE BREST

Les élus des 7 intercommunalités du Pays de Brest ont choisi de répondre collectivement à l'appel à candidatures CTE au printemps 2019. Ce choix traduit leur volonté de renforcer leurs ambitions collectives en faveur de la transition écologique et énergétique et de valoriser une sélection de projets pertinents, révélateurs de la diversité de notre territoire.

L'élaboration du CTE a fait l'objet de nombreux échanges entre l'Etat, le Pôle métropolitain du Pays de Brest et les sept intercommunalités, et a associé de nombreuses parties prenantes. Un comité de pilotage s'est ainsi réuni à deux reprises (30 septembre et 8 novembre) sous la co-présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Brest et de Daniel MOYSAN, Vice-président du pôle métropolitain du Pays de Brest en charge de l'énergie.

L'AMBITION DU CTE DU PAYS DE BREST : VERS UN TERRITOIRE BAS CARBONE

L'ambition du CTE, en accord avec le projet national de stratégie bas-carbone, est de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire et des leviers pour devenir un territoire bas carbone. 3 orientations stratégiques ont été retenues pour le CTE. Elles sont les suivantes :

Orientation 1 : L'autonomie énergétique
du territoire

Orientation 2 : La mobilisation des acteurs

Orientation 3 : L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique

12 actions composent le CTE au moment de sa signature, pour un total de 13 millions d'euros investis en faveur de la transition écologique. Cette somme est portée à la fois par des fonds publics et des fonds privés.



Signature du CTE le 20 février 2020 au siège de l'Ifremer, en compagnie d'Emmanuelle WARGON, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire.

2,7 millions d'euros répartis sur 5 communautés de communes dans le cadre du programme TEPcv



Dans le cadre de l'appel à projets Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPcv), le Pays de Brest a bénéficié d'1 million d'euros auxquels se sont ajoutés 1,7 millions d'euros du programme de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) TEPcv.

Cette enveloppe supplémentaire a servi à financer des travaux d'éclairage public ainsi que des travaux de rénovations énergétiques sur des bâtiments publics. 44 communes et 2 EPCI ont pu bénéficier de cette aide. En 2019, des points presse ont eu lieu dans les 5 communautés de communes concernées afin de donner de la visibilité aux actions concrètes permises par les financements TEPcv.

L'accompagnement des PCAET

Le Pôle métropolitain accompagne les communautés de communes dans l'élaboration de leur PCAET depuis l'automne 2017. En 2019, chaque intercommunalité a désormais entamé son PCAET et les premières sont en phase de finalisation de leur plan d'actions. De nombreux ateliers de présentation des diagnostics, de construction des stratégies territoriales et d'élaboration des plans d'actions ont été animés par le Pôle métropolitain. Les premières actions liées aux PCAET seront également mises en œuvre à partir de 2020.

Les appels à projets de l'ADEME et de la Région

L'ADEME et la Région ont lancé en 2019 plusieurs Appels à Projets (AAP) dont 2 pour lesquels le Pôle métropolitain a apporté ou a coordonné la réponse grâce à son ingénierie. Le territoire a été lauréat pour les 2 AAP.

MOBILISATION DES CITOYENS DANS LES DÉMARCHES DE TRANSITION

En lien avec les PCAET en cours d'élaboration, 6 EPCI du Pays de Brest ont décidé de répondre à l'AAP mobilisation citoyenne lancé par l'ADEME et la Région. Si chaque EPCI est maître d'ouvrage des actions proposées, le Pôle métropolitain a joué le rôle de coordinateur et de facilitateur avec l'appui d'Ener'gence.

La coordination du Pôle métropolitain a permis à l'ensemble des EPCI d'être retenus et de bénéficier d'un financement conséquent d'environ 240 000 €.

Dès 2020, 4 actions seront mises en place ou renforcées sur les 6 EPCI :

- Cafés énergie afin de sensibiliser les publics précaires aux économies d'énergie
- Citoyens de climat pour développer un réseau local de citoyens engagés pour le climat
- Cycle de conférences afin de toucher le grand public
- Camion climat afin de proposer des permanences centralisées sur l'ensemble des territoires

PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

Le développement des énergies renouvelables est un enjeu essentiel pour l'ensemble des EPCI du Pays de Brest. C'est pourquoi le Pôle métropolitain a répondu à cet AAP afin de financer une étude de planification énergétique territoriale qui permettra aux EPCI de préciser le potentiel réel de développement des énergies renouvelables sur leur territoire ainsi que les modalités d'actions pour parvenir à un développement ambitieux aux horizons 2030 et 2050.

Le Pays de Brest a été retenu en octobre avec un financement de plus de 100 000 € pour une étude qui sera lancée en 2020.

L'étude comprendra les étapes suivantes :

- Phase 1 :** Etat des lieux, rencontre des acteurs
- Phase 2 :** analyse du potentiel de développement des énergies renouvelables
- Phase 3 :** Définition d'une stratégie partagée de développement des énergies renouvelables
- Phase 4 :** Elaboration d'un plan d'actions concerté

MOBILITÉ DURABLE

En 2018, sous la coordination du Pôle métropolitain du Pays de Brest, les acteurs du territoire ont co-construit un programme d'actions en faveur d'une mobilité plus durable. L'année 2019 a permis de débiter sa mise en œuvre.



Un plan d'actions en 4 axes

01 | Visibilité de l'offre et coordination des acteurs

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest accompagne les EPCI dans la définition et la mise en œuvre d'actions de mobilité spécifiques à leurs territoires. Cet accompagnement prend différentes formes : soutien en ingénierie, veille, réunions informatives, visite de terrain...

Au mois d'octobre, 11 représentants des EPCI du Pays de Brest se sont rendus sur le territoire du Val-d'Ille-Aubigné (35) où les élus et techniciens du territoire ont présenté les actions conduites par la communauté de communes depuis 2010 (système de location de vélos à assistance électrique longue durée, déploiement de boxes vélos sécurisés, programmes d'accompagnement au changement...).

Les acteurs du Pays de Brest déplorent un manque de visibilité des différentes solutions de mobilité du territoire. Pour pallier ce manque, le Pôle métropolitain a coordonné la réalisation de supports de communication (un livret, des vidéos de sensibilisation et un flyer) qui seront diffusés par l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, acteurs de l'emploi, du tourisme...).



02 | Mobilisation, sensibilisation et éducation à la mobilité durable

Alors que Brest métropole accompagne les entreprises dans l'élaboration de leurs plans de mobilité depuis 2009, une réflexion s'est engagée sur les communautés de communes du Pays de Brest afin d'essaimer cette dynamique. Ce travail d'accompagnement a débuté en 2019 sur la communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Parzay en partenariat avec la sous-préfecture, auprès des entreprises de la zone d'activité économique du Pouillot.

Les EPCI du Pays de Brest projettent par ailleurs de développer des actions de sensibilisation et d'éducation à la mobilité auprès de différents publics afin d'accompagner les changements de comportement (éducation à la mobilité durable dans les écoles, accompagnements individualisés pour les publics fragiles en zones rurales, stands de sensibilisation lors des grands événements...). Pour ce faire, le Pôle métropolitain coordonne depuis fin 2019, une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME "Territoires d'Expérimentations de nouvelles mobilités durables" pour le compte des communautés de communes du Pays de Brest. Le dépôt de candidature à cet AMI aura lieu en 2020.

03 | Développement de solutions de mobilité innovantes

Les EPCI et les acteurs de la mobilité du Pays de Brest souhaitent expérimenter le développement de nouvelles formes de mobilité.

Afin de développer la pratique du covoiturage, les EPCI du Pays de Brest ont adhéré à la plateforme de covoiturage publique OuestGo. Certains EPCI ont également commencé à travailler sur les changements de comportement avec l'association "Ehop covoiturons-nous".

Plusieurs initiatives d'autostop organisé ont vu le jour ces dernières années sur le Pays de Brest. La richesse de ces différents projets permet d'avoir des retours d'expériences divers et variés sur le Pays de Brest. Le Pôle métropolitain a ainsi organisé en juin 2019, une réunion de partage de retours d'expériences sur l'autostop organisé dont l'objectif était d'accompagner le lancement de nouvelles expérimentations sur le Pays de Brest. 27 personnes ont participé à cette réunion.

04 | Intermodalité et aménagements

Les EPCI et les communes du Pays de Brest souhaitent augmenter la pratique de la marche et du vélo en développant les aménagements et les services associés (location de vélos...). La première étape consiste à planifier pour redonner une place aux modes actifs, avec l'élaboration de schémas directeurs modes actifs.

En 2019, la communauté de communes du Pays d'Iroise et la commune de Landéda ont été lauréates de l'appel à projets "Vélo et territoires" lancé par l'ADEME. Elles bénéficient ainsi d'un accompagnement de l'ADEME pour la mise en œuvre de leur politique cyclable.

MISSION AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Depuis de nombreuses années, le Pôle métropolitain a confié au service numérique de Brest métropole le soin d'accompagner les communautés de communes du Pays de Brest sur les questions d'infrastructures numériques. En 2019, les missions furent les suivantes :

01 Gestion patrimoniale des infrastructures numériques : fourreaux, pré fibrage optique des aménagements publics et privés (voir notamment le guide objectif fibre <https://www.objectif-fibre.fr/files/documents/27112017-guide-locaux-individuels-version-finale-bd.pdf>)

02 Réalisation d'études d'opportunités de pose de fourreaux et accompagnement technique lors de la pose de fourreaux et de la création de nouveaux aménagements

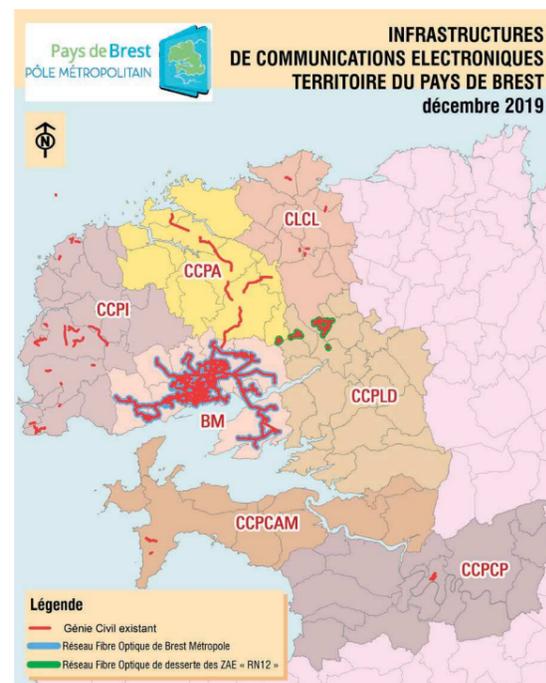
03 Accompagnement des communautés de communes dans le cadre du déploiement du programme Bretagne Très Haut Débit (Phase 1 FTTH en cours de déploiement et début de la Phase 2)

04 Accompagnement administratif et gestion technique du réseau THD dans les ZAE (pilotage astreinte, relations avec les opérateurs et utilisateurs du réseau, calcul facturation, suivi des opérations,...) et relations avec les différentes entités publiques et privées concernant l'avenir de ce réseau (future intégration de ce réseau dans le cadre des déploiements de Bretagne Très Haut Débit)

05 Travail préparatoire pour l'intégration d'une partie structurante du réseau fibre départemental (Pen Ar Bed Numérique) cédé à 4 EPCI : analyse complète (technique, financière, économique, administrative) de reprise du réseau concerné, suivi des missions permettant la cession du réseau : analyse, récolement et livrables du Département, audits réalisés, suivi des opérations liées à la cession avec l'exploitant en place (Axione)

06 Appui des EPCI dans les réponses aux sollicitations d'entreprises du territoire quant à leurs recherches de solutions d'accès au numérique, échange avec opérateurs sur les possibilités d'interconnexion du réseau de Brest métropole vers les autres EPCI

07 Accompagnement des communautés de communes dans le cadre du programme national de New Deal Mobile (dispositif d'amélioration de la couverture mobile 4G)



SERVICES AU PUBLIC

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé du Pays de Brest a été signé le 26 juin 2019. 17 signataires ont ainsi confirmé leur engagement pour améliorer l'accès à la santé pour tous sur l'ensemble du territoire.

Il est le fruit de plusieurs mois de travail réunissant près de 400 acteurs (élus, professionnels, bénévoles). Il se veut "ambitieux et réaliste" se déclinant à travers une cinquantaine d'actions. Elles concernent les milieux du soin, de la prévention, de la promotion de la santé et du médico-social. L'ARS Bretagne et le pôle métropolitain du Pays de Brest co-président le comité de pilotage du contrat local de santé. Ils veillent donc à la bonne mise en œuvre de ce plan d'actions.



Fin 2019, l'ensemble des territoires ont mené des actions inscrites au contrat local de santé.

Elles sont l'illustration des différentes échelles possibles d'intervention et d'animation :

- au niveau de la commune comme la "Semaine de la santé" de la ville de Brest ou le projet de maison de santé pluri professionnelle de Châteaulin,
- au niveau de l'intercommunalité comme les rencontres entre élus et professionnels de santé ou la Sant'Iroise,
- au niveau inter EPCI comme le projet d'unité mobile ou l'action auprès des collégiens pour la prévention des problèmes d'audition
- ou au niveau du Pays comme la mise en place de consultations délocalisées dans le cadre du Mois sans tabac

La dynamique instaurée par le CLS a permis également d'engager des actions innovantes et qui mobilisent des coopérations entre territoires, comme la création d'une unité mobile d'accès à la prévention et au dépistage universel et gratuit. En partenariat avec l'association "A vos soins" (Saint Nazaire- Loire Atlantique), les territoires des EPCI de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime et du Pays de Landerneau Daoulas expérimenteront à partir de 2020 cette initiative avant de son développement sur l'ensemble du territoire.

La mission santé du Pôle Métropolitain a été pilote pour certaines de ces actions et a accompagné la mise en œuvre d'autres selon les besoins et/ou les sollicitations des intercommunalités ou des acteurs du territoire.

ZOOM sur quelques actions

RENCONTRES COLLECTIVES AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS LES TERRITOIRES

Plusieurs rencontres entre élus et les professionnels de santé ont eu lieu avec le but d'anticiper les besoins du territoire au regard de l'évolution de la démographie médicale et des besoins de santé de la population. Des pistes d'accompagnement à l'élaboration de projets d'exercice collectif ont été dégagées de ces rencontres à Châteaulin, Guissény et Kersaint-Plabennec. Des partenaires tels que l'ARS, la Faculté de médecine et le Conseil de l'Ordre des Médecins ont également participé.

Deux autres rencontres à l'échelle de l'EPCI ont eu lieu dans la Communauté de Lesneven Côte des Légendes et de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime et ont mobilisé une trentaine de participants à chaque fois.

Elles ont mis en exergue la nécessité d'observer, d'anticiper les besoins et d'animer la dynamique des professionnels de territoire à une échelle plus large que la commune.



En novembre, on arrête ensemble.

CONSULTATIONS D'AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE

Dans le cadre de la mobilisation nationale du Mois sans Tabac (novembre), et coordonné à l'échelle du Pays, les EPCI se sont mobilisés dans la mise en place de consultations délocalisées d'aide au sevrage tabagique animées par de professionnels de santé tabacologues.

Destinées à un public plus exposé aux risques de santé en raison, entre autres, des difficultés d'ordre socio-économiques, elles ont eu lieu près de dispositifs gérés par les collectivités et leurs partenaires :

MSAP de Châteaulin et Landerneau, Maison de l'insertion à Crozon, Maison de l'enfance et de la famille de Pont de Buis, Centre socioculturel de Lesneven, Unité mobile quartier de Bellevue et association Entraide et Amitié à Brest.

Financées par l'ARS, elles ont mobilisé des partenaires du CLS tels que le CH de Landerneau, CH de Douarnenez, CPAM, ANPAA, Ligue contre le cancer.

L'action a réussi à toucher un public qui n'aurait pas initié la démarche de consultation en raison d'obstacles liés à l'éloignement géographique, à la peur du jugement, au coût, etc.

Le partenariat entre les EPCI et les professionnels de santé s'est vu renforcé. La possibilité pour les professionnels de santé d'intervenir en dehors du cadre hospitalier a été très appréciée.

CONTRAT DE PARTENARIAT

Le contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Brest permet d'accompagner, pour la période 2014-2020, la mise en œuvre de la stratégie de développement du territoire par la mobilisation de crédits européens, régionaux et territoriaux.

Il comprend ainsi à la fois **des crédits régionaux et des crédits européens territorialisés (ITI FEDER, LEADER, DLAL FEAMP)**

CREDITS REGIONAUX

Une dotation de 14 204 366 € de **crédits régionaux** de la politique territoriale a été allouée au Pôle métropolitain du Pays de Brest pour la période 2017-2020 sur la base des critères de péréquation régionale adoptés par le Conseil régional en février 2017.

Avec les reliquats correspondant à l'enveloppe non programmée sur la période 2014-2016, le Pays de Brest se voit ainsi garantir une dotation totale de **21 013 834 € sur la période 2017-2020, dont un maximum de 2,5 % dédié au soutien à des projets de fonctionnement.**

En 2019, le Comité Unique de Programmation s'est réuni à 5 reprises ; **30 projets** sollicitant les

crédits régionaux ont reçu un avis favorable pour un montant total de subvention de **5 791 926 €.**

Fin 2019, le taux de programmation des projets validés en CUP sur la période 2017-2020 atteint 96 % de la dotation totale de 21 013 834 €, **135** projets ont ainsi été financés sur cette période.

2 projets de réhabilitation thermique de 2 résidences de logements sociaux sollicitant l'ITI (Investissement Territorial Intégré) FEDER ont été programmés en 2019 ainsi que le projet de système d'information de gestion et pilotage du foncier économique en Pays de Brest. Le taux de programmation est de 75 % en fin d'année 2019 (dotation totale de 1 472 364 €).



Construction d'un espace culturel à Crozon porté par CCPCAM : subvention régionale de 990 000 €

CONTRAT DE PARTENARIAT

LEADER

Le programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rural) **permet d'accompagner des projets collectifs et innovants, privés ou publics, en faveur du développement économique rural.** Le Pays de Brest bénéficie d'une enveloppe de 2 037 891 €.

En 2019, près de 350 000 € de fonds LEADER ont été attribués pour 9 porteurs de projets ayant reçu un avis d'opportunité favorable en CUP. Cette année 2019 annonce la fin de l'enveloppe LEADER dédiée aux porteurs de projets avec près de 98% des montants attribués depuis 2017 (35 projets soutenus).



Magasin de producteurs de Goasven.
Source : Sarah Chajari-Pays de Brest

FICHE-ACTION LEADER	INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR DE PROJET	MONTANT LEADER SOLLICITE
FICHE-ACTION 1 VERS UN PARCOURS ENTREPRENEURIAL INNOVANT	Pas de projet déposé en 2019 sur cette thématique		
	Extension du magasin de producteurs de Goasven (Logonna-Daoulas)	Association des producteurs de Goasven	60 490 €
FICHE-ACTION 2 VERS DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DURABLES ET DE QUALITÉ	Accompagnement des agriculteurs pour reconquérir la zone conchylicole de l'estuaire du Faou	EPAGA Aulne	75 000 €
	FOCAL : Faisabilité d'une organisation collective d'alimentation locale	Parc Naturel régional d'Armorique	39 306 €
FICHE-ACTION 3 VERS UNE VALORISATION PARTAGÉE DE NOS SPÉCIFICITÉS	Valorisation du site de Meneham (Kerlouan)	Communauté Lesneven Côte des Légendes	14 000 €
	Etude de valorisation touristique des sentiers de randonnées du Pays de Landerneau-Daoulas	Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas	32 914 €
	PLIJADUR : ateliers et évènements hors les murs pour le plaisir de réduire ses déchets	Recyclerie Adimplij	25 984 €
FICHE-ACTION 4 VERS UNE APPROPRIATION DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES	Etude de structuration de la filière bois en Pays de Brest	Pôle métropolitain du Pays de Brest	18 600 €
	Mobilité 2.0 : un bus connecté pour des conseils individualisés	Association Don Bosco Direction Mobilité	50 000 €
FICHE-ACTION 5 VERS UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION INTERTECTORIALE ET TRANSNATIONALE	"Et vous, êtes-vous plutôt crêpe ou galette ?" Coopération entre 5 musées bretons	GIP Musées de Territoires Finistériens	33 500 €
TOTAL			349 794 €

DLAL FEAMP

1 029 632 € ont été attribués au Pays de Brest pour soutenir des actions collectives et innovantes en faveur des filières pêche et aquaculture jusqu'en 2020.

En 2019, le programme DLAL FEAMP (Développement Local mené par les Acteurs Locaux pour le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) a bénéficié de la dynamique initiée en 2018 avec les acteurs maritimes du territoire. La Commission mer et littoral du Pays de Brest (regroupant élus, professionnels de la mer, associations et établissements publics) a soutenu 11 projets publics et privés et attribué près de 456 000 € de fonds DLAL FEAMP :



Parc ostréicole en Rade de Brest.
Source : Sarah Chajari-Pays de Brest

FICHE-ACTION DLAL FEAMP	INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR DE PROJET	MONTANT DLAL FEAMP SOLLICITE
FICHE-ACTION 1 DÉVELOPPER LA COHABITATION DES USAGES LITTORAL POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATIONS SPATIALE DES ACTIVITÉS	Pas de projet déposé en 2019 sur cette thématique		
	Unité de traitement de l'eau de mer pour la purification collective des coquillages de la Rade de Brest	Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Rade de Brest	75 000 €
FICHE-ACTION 2 CONSTRUIRE UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE POUR DÉVELOPPER DES PRATIQUES DURABLES	Reconstitution du stock sédimentaire de la plage de Gwenn Drez au bénéfice des activités littorales	Mairie de Guissény	29 000 €
	EStoC : Evaluation des Stocks de Coquillages exploités en Rade de Brest	Comité départemental des pêches et des élevages marins du Finistère (CDPMEM29)	44 105 €
	Passerelle pêche : Pôle d'information à la création-reprise des entreprises de pêche	CDPMEM29	9 942 €
FICHE-ACTION 3 FAVORISER L'ACCÈS AUX MÉTIERS ET ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS LA DÉCOUVERTE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE	PESKECOM : nouvelle communication sur la pêche professionnelle en Finistère	CDPMEM29	21 178 €
	Abers 2020 : Promotion et valorisation des métiers de la mer au cœur de la fête maritime	Mairie de Landéda	39 684 €
FICHE-ACTION 4 DÉVELOPPER UNE OFFRE TOURISTIQUE BASÉE SUR LES ACTIVITÉS, PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS MARITIMES EN COHÉRENCE AVEC LA DESTINATION TOURISTIQUE BTO	Refonte de la muséographie de la Maison de l'algue de Lanildut	Pays d'Iroise Communauté	74 670 €
FICHE-ACTION 5 DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LA CONSOMMATION, L'ACHAT ET L'APPROVISIONNEMENT LOCAL DES PRODUITS ISSUS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE	Bâtiment de transformation des poissons de la pêche locale (construction), achat de matériels et unité de vente mobile	SARL ENTREMER	40 000 €
FICHE-ACTION 6 ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS VERS UNE DIVERSIFICATION DE LEUR PRODUCTION ET UN FONCTIONNEMENT COLLABORATIF	Fil&Fab : mise en place d'une filière de recyclage de filets de pêche usagés	SAS Fil&Fab	70 140 €
	Reconquête du stock de langoustes rouges : Coopération avec les pêcheurs australiens	CDPMEM29	34 140 €
FICHE-ACTION 7 COOPÉRATION	Restauration écologique et reconstitution des stocks d'huîtres plates en Rade de Brest et en baie d'Hegoland	Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord	18 576 €
TOTAL			466 435 €

Prix européen pour un projet soutenu par le DLAL FEAMP Pays de Brest

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a invité Théo Desprez, co-gérant de l'entreprise Fil & Fab et bénéficiaire d'une subvention DLAL FEAMP, à participer à une exposition valorisant 40 projets européens lors d'une conférence à Bruxelles organisée par quatre directions générales de la Commission européenne - DG MARE, DG AGRI, DG REGIO et DG EMPL, les 3 et 4 décembre 2019.

L'événement a réuni plus de 450 participants venus de toute l'Europe et impliqués dans les programmes DLAL FEAMP* et LEADER**.

À l'issue des votes des participants, Fil & Fab a remporté le prix de l'Union européenne du "Meilleur projet renforçant l'économie locale" remis par le nouveau commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche, Virginijus Sinkevičius.

Focus sur le projet de Fil&Fab : "De la collecte portuaire à la régénération en produits finis et semi-finis"



Théo Desprez (Fil&Fab) et Virginijus Sinkevičius, nouveau commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche

Elus, professionnel et techniciens du Pays de Brest aux 1^{res} Rencontres nationales DLAL FEAMP



De gauche à droite : Luce Demangeon (Animatrice DLAL FEAMP Pays de Brest), Thierry Larnicol (conchyliculteur en rade de Brest), Christine Chevalier (Maire de Landéda et vice-Présidente à la Communauté de communes du Pays des Abers), Claire Laspougeas (chargée de mission pêche au Parc Naturel marin d'Iroise) et Raphaël Rapin (Maire de Guissény et Vice-Président à la Communauté Lesneven Côte de Légendes)

Durant 3 jours (du 27 au 29 mars 2019), 4 membres de la Commission mer et littoral du Pays de Brest ont participé aux 1^{res} Rencontres nationales DLAL FEAMP réunissant les acteurs français portant un programme DLAL FEAMP.

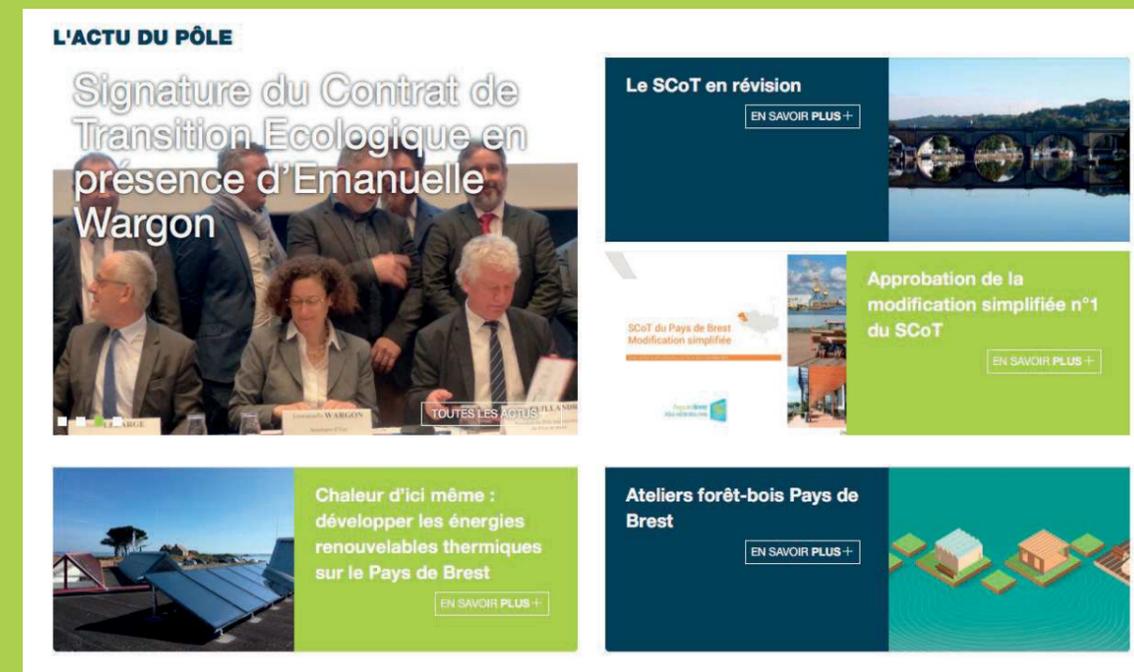
150 participants ont assisté cette 1^{ère} session, organisée à Marennes-Oléron, autour de débats sur le dispositif DLAL FEAMP, de forums de projets soutenus par le DLAL FEAMP, et de 3 circuits de visites de terrain sur les activités de pêche au port de la Cotinière, la formation et la sensibilisation des publics et l'activité ostréicole.

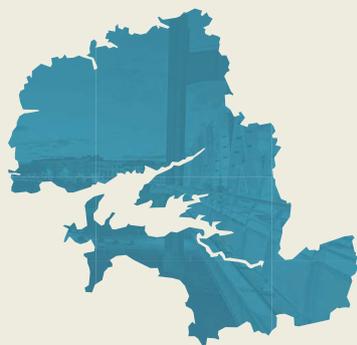
Carte interactive des projets soutenus

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a réalisé, en partenariat avec le SIG Geo Pays de Brest, une carte interactive rassemblant l'ensemble des projets soutenus depuis 2017 via le contrat de partenariat Europe-Région Bretagne-Pays de Brest 2014-2020.

<https://www.pays-de-brest.fr/contrat-de-partenariat/projets-soutenus>

RETROUVEZ TOUS LES TRAVAUX ET L'ACTUALITÉ DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST
www.pays-de-brest.fr





18 rue Jean Jaurès
B.P. 61321
29213 BREST cedex 1

Tél. 02 98 00 62 30
Fax 02 98 43 21 88

contact@pays-de-brest.fr
www.pays-de-brest.fr

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN

